

de la justice et de la police; le secrétaire chef du bureau des Travaux Publics, *che-ts'ao* 士曹 *ts'an-kiun-che*, chargé des constructions de toutes sortes, bâtiments publics, ponts, maisons, ainsi que de l'entretien des rivières, des gués, etc. Enfin il y avait trois secrétaires, *ts'an-kiun-che*, de rang inférieur, qui n'étaient chefs d'aucun bureau régulier, mais recevaient des fonctions et missions diverses selon les besoins de l'administration.

Les chefs de bureau étaient secondés par des sous-chefs que le *T'ang lieou-tien* appelle *fou* 府¹ et les documents d'Astāna tantôt *fou* également,² tantôt *tso* 佐.³ Ceux-ci avaient sous leurs ordres chacun deux scribes, *che*, pour leur servir de copistes. Les sous-chefs de bureau étaient en nombre variable: au bureau des Mérites, il y en avait 3, de même qu'au bureau des Greniers et à celui des Travaux Publics; au bureau des Affaires Militaires et à celui de la Justice, 4; le bureau du Greffe remplaçait les rédacteurs par deux greffiers, *lou-che* 錄事, flanqués eux aussi chacun de deux scribes.

En outre, il y avait des employés extérieurs: des agents de police, *tche-tao* 執刀, qui en principe étaient au nombre de 15, et des gardiens de prison, *tien-yu* 典獄, au nombre de 14, enfin des enquêteurs de police, *wen-che* 問事. Le chef des marchés, *che-ling* 市令, avait un petit service qui se composait d'un adjoint, *tch'eng* 丞, et d'une demi-douzaine d'employés divers. Il y avait deux directeurs des greniers, *ts'ang-tou* 倉督, chacun avec deux scribes, *che* 史. Enfin, il y avait un Savant-Maître des Classiques, *king po-che* 經博士, et un Savant-Maître de Médecine, *yi po-che* 醫博士, chacun assisté d'un professeur-adjoint appelé Disciple, *ti-tseu* 弟子, chargés l'un de la direction de l'école provinciale et de l'enseignement des classiques, l'autre de l'école de médecine du chef-lieu du département.⁴

* * *

La valeur que le département de *Si* avait aux yeux des Chinois pour la possession de l'Asie Centrale tenait en grande partie à ce que la région de Turfān était un important nœud de routes. Les routes principales étaient celles qui reliaient *Tch'ang-ngan* 長安, la capitale des *T'ang*, aux deux grands Protectorats-Généraux de l'Asie Centrale, le Protectorat-Général de *Pei-t'ing* près de Guchen et le Protectorat-Général Pacificateur de l'Occident à Kuchā: elles passaient toutes deux par les départements de *Leang* 涼 et *Yi* 伊 (Hāmi) pour aboutir au département de *Si* 西 où elles se séparaient à la sortie de la sous-préfecture de *Kiao-ho* 交河 (Yār-khoto), pour aller la première droit au nord en franchissant les montagnes,⁵ la seconde vers le sud-ouest, d'abord à la sous-préfecture de *T'ien-chan* 天山, puis au-delà des monts d'Argent, *Yin-chan* 銀山 (Kumush-tāgh), qui la bornent au sud, au royaume de *Yen-k'i* (Kharashahr) et à celui de Kuchā,⁶ et continuant plus loin encore, par Kāshgar, vers la Sogdiane, la Perse et l'Inde. Les documents des archives de *Si* font souvent allusion à ces routes, soit au tronçon de *Si* vers *Yi* (Khara-khōja à Hāmi),⁷ soit à celui de *Si* vers *T'ing* (Khara-khōja à Guchen),⁸ soit à celui de *Si* vers *Yen-k'i* (Khara-khōja vers Kharashahr).⁹

La route ou plutôt les routes menant de *Yi* vers *Si* sont parfaitement connues. Il y avait d'abord la route directe à travers le désert, de Toghucha un peu au nord-ouest de Hāmi à Chik-tam au nord-est de P'i-chan, que Roborovsky suivit en 1895¹⁰ et qui aujourd'hui manque d'eau sur la plus grande partie de son parcours.¹¹ Elle était considérée comme mauvaise dès le temps des *T'ang* et il est noté

1) *T'ang lieou-tien*, k. 30, 4b-5a.

2) Ci-dessous, n° 274 (daté de 690), 275.

3) Ci-dessous, n° 277, 301 (daté de 707), etc. Dans le *T'ang lieou-tien*, k. 30, 10a, le mot *tso* désigne les sous-chefs de bureau des départements, *tcheou*; dans les sous-préfectures, *hien*, il n'y a pas de sous-chefs de bureau et ce sont les chefs de bureau qui sont appelés *tso* (*ibid.*, 9b).

4) *T'ang lieou-tien*, *loc. cit.*; *Sin T'ang chou*, k. 49B, 5a; *Kieou T'ang chou*, k. 44, 28b.

5) *Sin T'ang chou*, k. 40, 10b, trad. CHAVANNES, *Documents sur les Tou-kiue Occidentaux*, II; cf. ci-dessous, p. 139.

6) *Sin T'ang chou*, k. 40, 10b, trad. CHAVANNES, *op. cit.*, 6; cf. ci-dessous, p. 139.

7) Ci-dessous, n° 302, 303, 307.

8) Ci-dessous, n° 301, 302, 305.

9) Ci-dessous, n° 301.

10) STEIN, *Serindia*, III, 1154-1155; *Innermost Asia*, II, 582, n. 6.

11) STEIN, *Innermost Asia*, II, 582, n. 6.